



Nombreux sont ceux qui peinent à trouver un logement. Pour l'Unef, « l'urgence, c'est le maintien des APL ». JEAN-FRANÇOIS FORT/HANS LUCAS/AFP

## « Ces étudiants ont une cible dans le dos »

Pour **Manon Moret**, secrétaire générale de l'Unef, les conditions de plus en plus difficiles pour les étudiants étrangers hors Union européenne s'inscrivent dans le contexte d'un gouvernement qui donne toujours plus de gages à l'extrême droite.

### **P**ourquoi la situation des étudiants étrangers hors Union européenne (UE) s'aggrave-t-elle ?

D'abord à cause de la mise en place, en 2018, du plan très cyniquement intitulé « Bienvenue en France », qui a multiplié par 16 les frais obligatoires d'inscription pour eux. À l'époque, la majorité des présidences d'universités s'étaient indignées et avaient refusé de l'appliquer. Mais, aujourd'hui, le gouvernement exerce une pression sur les finances des universités, si bien qu'elles doivent composer avec leurs fonds propres et il est de plus en plus difficile pour elles de résister. Le ministre de l'Enseignement supérieur vient d'ailleurs de déclarer qu'elles ne pourront plus

s'y soustraire. S'ils veulent continuer leurs études, les étudiants étrangers doivent avancer des sommes astronomiques à la rentrée, ce qui a un impact sur leurs finances tout au long de l'année. À cela s'ajoute le fait qu'ils ne bénéficient pas des mêmes aides sociales que les autres, comme les bourses ou l'aide spécifique annuelle, qui requièrent des critères de nationalité.

#### **Que constatez-vous sur le terrain ?**

Beaucoup de nos camarades dans nos sections se retrouvent à la rentrée universitaire dans les services sociaux du Crous avec des étudiants étrangers qui ont leur paquetage sur le dos et avec qui on essaie de

négocier des logements d'urgence. Ce qui est de plus en plus compliqué parce qu'il n'y en a quasiment plus dans les Crous.

### **ENTRETIEN**

Depuis plusieurs années, ces étudiants ont une cible dans le dos et, avec les menaces sur les PL (aides personnalisées au logement), ils risquent de perdre la seule aide sociale à laquelle ils ont accès.

#### **Et, concernant le renouvellement des titres de séjour, qu'observez-vous ?**

Nous étions en négociation avec le ministre de l'Intérieur au sujet de la plateforme des étrangers en France, l'« nef » (administration numérique pour les étrangers en France). Nous venons de faire le choix de

quitter la table des discussions, car nous étions la seule organisation syndicale à être invitée. La CGT notamment, avec qui nous travaillons beaucoup sur le sujet, n'a pas été conviée parce qu'elle était en recours au Conseil d'État contre l'administration numérique pour les étrangers ( nef). Il faut savoir que, si un étudiant étranger décide de se réorienter ou doit redoubler une année, il peut recevoir une obligation de quitter le territoire (OQTF) parce que la plateforme décide qu'il n'y a pas de cohérence pédagogique dans son projet d'étude et ne renouvelle pas son titre de séjour. Ce qui signifie clairement que les étudiants étrangers n'ont pas le même droit à l'échec que les autres. Ce sont des flics en préfecture qui vont statuer sur la cohérence ou non d'un projet pédagogique étudiant ! À ce problème de conditions immatérielles s'ajoute une précarité administrative avec la fermeture des guichets uniques dans les universités.

#### **Est-ce un choix délibéré du gouvernement ?**

Cette discrimination a été assumée par le ministre de l'Enseignement supérieur, qui a exprimé récemment, sur un plateau de France Info, sa volonté de sélectionner les « meilleurs profils » d'étudiants étrangers. Quand on met des barrières administratives, qu'on enchaîne les politiques de précarisation, l'objectif est clair : il s'agit bien d'écarter les étudiants qui n'ont pas les moyens ni l'accompagnement nécessaires pour franchir toutes ces barrières. Cette sélection cachée du profil d'étudiants étrangers souhaités dans les universités entre dans un contexte général où le gouvernement donne des gages à l'extrême droite.

#### **Quels sont vos moyens d'action ?**

Nous travaillons avec la CGT pour débloquent des situations de titre de séjour. Pour les questions de frais d'inscription et de précarité, nous accompagnons les étudiants vers les aides ponctuelles du Crous, les seules accessibles. Le rapport d'activité du Crous de l'année dernière indique d'ailleurs que 62 % des bénéficiaires des aides ponctuelles sont des étudiants étrangers. Dans nos campagnes de rentrée, nous négocions avec les présidences d'université des commissions d'exonération pour les frais d'inscription des étudiants étrangers. Nous œuvrons aussi beaucoup avec les associations d'étudiants étrangers en France.

#### **Et en matière de revendications ?**

La mesure d'urgence, c'est le maintien des PL. Nous militons également pour la suppression des critères de nationalité sur les aides annuelles du Crous. Les étudiants étrangers n'ont pas accès au système de bourse, car il faut justifier de deux ans au minimum de résidence fiscale en France. À l'Unef, depuis plus de soixante-dix ans, nous revendiquons un mode de calcul des bourses en fonction des besoins des étudiants et non du revenu des parents. Et, bien évidemment, nous réclamons la fin du plan « Bienvenue en France ». ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NADÈGE DUBESSAY